

jusqu'en 1821. C'est alors que venant d'être élu par le Pape Pie VII, le 1<sup>er</sup> février 1820, évêque de Telmesse en Lysie, et préposé au gouvernement spirituel du district de Montréal, en qualité de suffragant de l'église de Québec, Mgr Jean-Jacques Lartigue fut obligé de résider en dehors du cloître.

Le premier évêque de Montréal fut sacré dans l'Eglise Notre-Dame de Montréal, le 21 février 1827, par Mgr J. O. Plessis assisté de deux prêtres consécrateurs : Messires Jacques Roque, vicaire-général et Candide Lesaulnier, curé de la paroisse de Montréal.

En septembre 1825, Mgr Lartigue inaugura sa résidence et sa cathédrale qu'il intitula de son nom patronal : *St-Jacques Le Majeur*.

Mgr Jean-Jacques Lartigue cessa d'être Coadjuteur de l'Evêque de Québec le 13 mai 1836, sous Monseigneur T. F. Turgeon. A cette date, par bref de Sa Sainteté Grégoire XVI, Montréal fut érigé en évêché séparée de celui de Québec, avec Mgr J. J. Lartigue pour premier titulaire du nouveau siège épiscopal.

Voici l'acte de prise de possession par Mgr Lartigue, de l'Eglise cathédrale de St-Jacques de Montréal :

L'an mil huit cent trente-six, le huitième jour du mois de septembre, à deux heures de relevée, les Notaires Publics faisant les fonctions de Notaires Apostoliques en la Province du Bas-Canada et résidents à Montréal, soussignés, ayant été mandés de la part de Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Jean-Jacques Lartigue, se sont transportés à son Palais Episcopal de St-Jacques, au dit Montréal où étant dans la rue St-Denis, le clergé et le peuple préalablement convoqués au son des cloches de cette ville, le dit seigneur Jean-Jacques Lartigue, ancien évêque de Telmesse, est sorti processionnellement de son palais, et lecture ayant été faite à haute et intelligible voix, premièrement d'un bref apostolique de notre Saint Père le pape Gregoire XVI, daté à Rome, le 13 de mai de l'année présente, lequel siège cette ville de Montréal avec son district, en Evêché séparé de celui de Québec et relevant immédiatement du Saint Siège apostolique, assignant aussi pour cathédrale au nouveau diocèse l'église de St-Jacques le Majeur en cette même ville de Montréal et donnant pouvoir à son future évêque d'établir en la dite Cathédrale, un Chapitre de chanoine quand et comme il le jugera à propos ; secondement d'un autre bref du même Souverain Pontife et de la même date qui transfère le dit Seigneur Jean-Jacques Lartigue de l'évêché de Telmesse *in partibus infidelium* au susdit Evêché de Montréal nouvellement érigé, et le dit Seigneur Evêque, ayant déclaré qu'il acceptait cette charge, alors s'est agenouillé dans la rue en face de la dite église St-Jacques pour exprimer son entrée dans la vie épiscopale de Montréal. Ensuite, il s'est avancé vers la nouvelle Cathédrale de St-Jacques, en cette ville, au chant des hymnes, accompagné d'un clergé et d'un peuple nombreux, et y étant entré, il a baisé le Maître-Autel, a été intronisé, et reconnu joyeusement pour père et premier évêque de Montréal, par le baiser de la main, reçu de tout le clergé pendant le chant du *Te Deum*, avec toutes les cérémonies et solennités requises et observées en pareil cas ; à laquelle prise de possession, personne ne s'est opposée ; dont et de quoi le dit Seigneur Jean-Jacques Lartigue actuellement en possession de son Evêché de Montréal a requis acte que les